

N.144

Janvier-Février
2021



vu à Saint Jean



l'info



le dossier

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

La ville de Saint Jean de la Ruelle
vous souhaite une belle année



3 Vu à Saint Jean

6 Rétro 2020

8 L'info

Des travaux dans la ville

Une résidence en matériaux biosourcés prochainement construite à Saint Jean de la Ruelle

En direct du conseil municipal

11 Dossier

Budget 2021 : achever des projets d'ampleur et lancer des chantiers d'avenir

15 Sports

Rencontre avec Céline Pallot, entraîneur du Ping Saint Jean 45

16 L'agenda

Directeur de la publication :
Christophe Chaillou

Rédaction et coordination :
Bertrand Caillard - Sarah Marcetteau

Photos : Françoise Fatin - Bertrand Caillard

Conception : atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans

Réalisation : Pascal Corbin - Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : Prévost Offset : 02 38 54 44 89

Distribution : Domicile services :
02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex
Courriel : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,
Mes chers concitoyens,

L'année qui vient de s'achever a été, à bien des égards, particulière.

La pandémie a frappé et continue de frapper durement une grande partie de la planète et notamment le continent européen. Nous en mesurons chaque jour l'ampleur des conséquences tant humaines qu'économiques, sociales et psychologiques. Cette année a été, je le sais, éprouvante pour beaucoup d'entre vous.

Ensemble, nous avons su faire face et nous continuerons à faire face. Avec le soutien de nos agents communaux et du CCAS, ceux de la Métropole, notre service public a rempli ses obligations qui est d'être à vos côtés. De la même façon de nombreuses initiatives solidaires ont vu le jour et se sont développées - et ce dans la fidélité aux valeurs qui font l'identité et la force de notre commune.

J'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui depuis des mois sont en soutien notamment des malades et des plus fragiles : les professionnels de santé, des Ehpad, mais également les enseignants et les policiers et gendarmes qui assument leur mission dans des conditions complexes - sans oublier toutes celles et tous ceux qui au quotidien font fonctionner notre pays. Je veux leur exprimer la reconnaissance et le soutien du Conseil Municipal.

De nombreux défis nous attendent.

L'équipe municipale veillera à y faire face avec engagement et responsabilité, dans le respect des valeurs fondamentales du pacte républicain. Vous constatez l'avancée de nos réalisations et vous connaissez nos priorités et nos projets - qui seront menés à terme malgré les contraintes fortes auxquelles nous sommes confrontés.

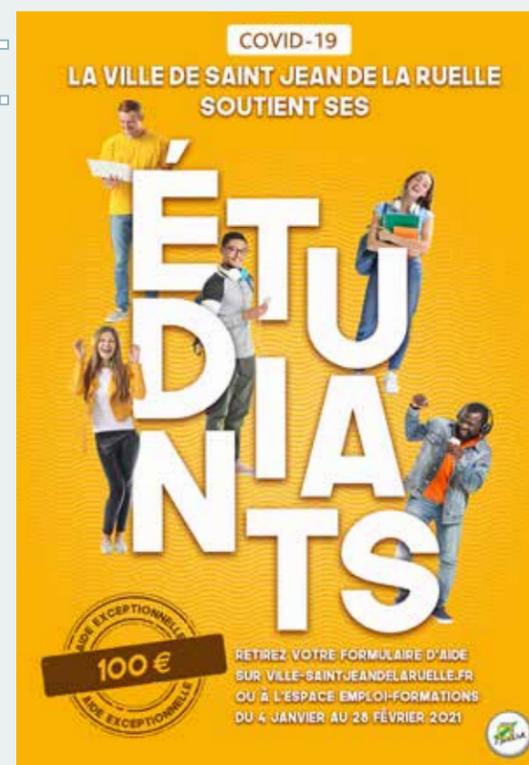
La confiance que vous nous avez très largement renouvelé en mars dernier nous honore autant qu'elle nous engage. Nous nous efforcerons d'en être dignes.

Qu'il me soit permis en ce début d'année nouvelle, au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, d'adresser à chacune et chacun d'entre vous nos vœux les plus chaleureux, vœux d'optimisme et de sérénité retrouvée.

Bien fidèlement à vous.
Votre Maire,

Christophe Chaillou

SAINT JEAN DE LA RUELLE : UNE VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE



AIDE AUX ÉTUDIANTS

Face à la crise sanitaire de la covid-19 qui impacte fortement les étudiants, le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle a décidé d'apporter son soutien à l'ensemble des étudiants stéouellans et leur famille par l'attribution d'une aide exceptionnelle sans condition de ressources.

Cette bourse d'un montant de 100 € sera attribuée sur la base d'une demande selon les critères suivants :

- Avoir le statut d'étudiant.e, c'est-à-dire être inscrit à des études post-bac pour l'année scolaire 2020-2021.
- Être domicilié.e à titre personnel à Saint Jean de la Ruelle ou être rattaché.e fiscalement au domicile de ses parents (père et/ou mère) résidant-s Saint Jean de la Ruelle.
- Avoir moins de 26 ans à la date de la demande.

Vous pouvez dès à présent retirer le formulaire de demande directement à l'Espace Emploi-Formations (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h ; le mercredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30), ou sur ville-saintjeandelaruelle.fr. Le dossier est à déposer avant le 28 février 2021.



DES ÉQUIPES « SOLIDARITÉS CONFINEMENT » AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

Depuis le 16 novembre, des équipes « solidarités-confinement » des Maisons pour tous vont à la rencontre des habitants, dans les quartiers et aux abords des écoles, pour engager un dialogue et identifier les aides nécessaires. Dans la rue, ces équipes maintiennent le lien social tout en sensibilisant les habitants aux gestes barrières liés aux mesures sanitaires en vigueur.



« ALLÔ, COMMENT ÇA VA ? »

Avec le soutien des bénévoles de la Croix-Rouge, la Ville s'associe au dispositif « Allô, Comment ça va ? » mis en place depuis un mois par l'association, permettant d'appeler les personnes isolées afin d'identifier et de répondre à leurs besoins.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LETTRES AU PÈRE NOËL

Grande surprise des décorations de Noël 2020, la boîte aux lettres géante installée devant la médiathèque a inspiré les petits Stéoruellans. Le « cher Père Noël » a reçu de nombreuses lettres - que La Poste lui a fait suivre - auxquelles il a chaleureusement répondu pour le plus grand bonheur de nos enfants !



DES JOUETS POUR LES ENFANTS

La Maison pour tous Sud, en lien avec la Croix-Rouge, a organisé une collecte de jouets solidaire au profit des enfants de la commune, de la Maison de l'enfance et aux enfants malades hospitalisés par l'intermédiaire de l'association CAN Donovan CER, dans son jardin féérique le samedi 19 décembre, en présence du Père Noël.



DES ARBRES PLANTÉS DANS LES ÉCOLES

Conformément aux engagements pris, la Ville s'est fixée pour objectif de végétaliser ses écoles et ses espaces publics durant le nouveau mandat. Elle a ainsi organisé une semaine de plantation d'arbres dans les écoles, du 30 novembre au 4 décembre. Au total, 11 arbres ont été plantés : un chêne des marais au Centre technique municipal et dix érables répartis dans les différents groupes scolaires. Ces essences d'arbres ont été sélectionnées pour leur résistance en milieu urbain et leur capacité à supporter le réchauffement climatique.



UN NOUVEAU COUP DE POUCE À LA LECTURE

Pour la 13^e année consécutive, la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association Coup de Pouce, compte, cette année encore, cinq clubs répartis dans trois écoles élémentaires. Avec la promesse d'un 6^e club à court terme à l'école François-Mitterrand, ce dispositif qui intègre l'engagement des parents, apporte aux élèves de CP un perfectionnement dans la pratique de la lecture.



STOP AUX VIOLENCES !

Après l'assassinat, le 25 novembre 1960, de trois femmes en République dominicaine, 75 États membres des Nations Unies présentent, en octobre 1999, un projet de résolution visant à faire du 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. **21 ans plus tard, le combat continue.** Le 15 novembre dernier, la façade de l'Hôtel de Ville s'est parée de violet en soutien au mouvement de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

MUSIQUE. Après la cérémonie des vœux et avant le repas des aînés, le gymnase Maurice-Millet a accueilli 500 spectateurs venus assister au concert gratuit du Nouvel an, donné par l'Orchestre Symphonique du Loiret (OSL) le vendredi 17 janvier.



SOLIDARITÉ.

Pendant le confinement du printemps, couturières, couturiers, bénévoles ainsi que des agents de la collectivité se mobilisent pour fabriquer des masques en tissu distribués aux habitants.



SANTÉ. Après une restructuration, les nouveaux locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise-Dolto du quartier des Chaises ont ouvert leurs portes le 15 juillet.



RÉÉLECTION. Christophe Chaillou est réélu Maire de Saint Jean de la Ruelle le 27 mai lors de l'installation du nouveau Conseil Municipal. Sa liste "Rassemblés pour Saint Jean de la Ruelle" a obtenu 72% des voix lors du premier tour des élections municipales le 15 mars.



FLEURISSEMENT. Sélectionnée parmi les villes fleuries 2020, Saint Jean de la Ruelle a obtenu, jeudi 26 novembre, le «Label 2 Fleurs» décerné par l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des communes.



MÉTROPOLE. Christophe Chaillou est élu, en juillet, Président d'Orléans Métropole. Le Maire de Saint Jean de la Ruelle devient le 1^{er} Président non orléanais à diriger l'intercommunalité depuis la création du SIVOM en 1964.



CULTURE.

Après une riche programmation culturelle cet été dans les différents espaces extérieurs de la ville, la comédienne «féministe» Noémie de Lattre, le trio marseillais Isaya et le rockeur alsacien Thomas Schoeffler Jr ont débuté, aux mois de septembre et octobre, la nouvelle saison culturelle. En attendant le retour des artistes en 2021 !



LOISIRS. Durant l'été les centres de loisirs se sont installés dans les écoles, afin de limiter les brassages conformément aux règles sanitaires. Les équipes d'animation ont proposé des semaines thématiques adaptées à l'âge des enfants.



SPORTS. Sol neuf et tribunes réaménagées : le gymnase des Trois-Fontaines offre, depuis septembre, des conditions d'accueil et de pratiques sportives optimales aux clubs de la ville et aux scolaires.

URBANISME. Lors d'une réunion publique, la ville et ses partenaires présentent le projet urbain sur l'ancien site Renault-TRW". Des ateliers de concertation ont associé les citoyens pour concevoir un quartier où il fait bon vivre. Les premiers permis de construire ont été déposés à l'automne.



HISTOIRE. Les Stéoruellans ont apprécié les balades «Histoire et patrimoine» organisées par la Ville cet été. L'occasion de connaître les lieux emblématiques, le passé agricole et les personnages célèbres de la commune.



ANNIVERSAIRE. La médiathèque Anna-Marly a 20 ans ! 300 visiteurs sont venus fêter son anniversaire, dans le respect des gestes barrières, en octobre, avec l'équipe du pôle lecture publique qui avait programmé exposition, musique et « best of » des bibliothécaires entre autres « cadeaux ».



RÉHABILITATION. Située en centre-ville, l'avenue François-Pavard a été entièrement remise à neuf, dans l'axe de l'église. Elle a rouvert à la circulation mi-mars.



La salle des fêtes poursuit sa mutation

Lancés au printemps 2019, les travaux de restructuration de la salle des fêtes se poursuivent pour quelques mois encore. Ce patrimoine culturel stéoruellan offrira une salle de spectacle en adéquation avec les pratiques actuelles. Aujourd'hui, les travaux

de la coque du bâtiment (couverture, menuiserie, bardage et isolation extérieure) touchent à leur fin. Les travaux d'intérieur ont été entrepris. Chapes, cloisons et réseaux d'électricité sont bien avancés. Son ouverture est programmée pour l'été 2021.



Les travaux rue Paul-Doumer sont achevés

Le chantier, entrepris par Orléans Métropole concernant les travaux du tronçon de la rue Paul-Doumer, compris entre la rue et la venelle Gambetta, a été réceptionné début décembre. La rue est ouverte à la circulation.

Les travaux réalisés comprennent :

- Enfouissement des réseaux aériens en souterrain ;
- Réalisation d'un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite côté pair ;
- Création et alignement du stationnement côté impair ;
- Réfection de la chaussée et mise en place d'un éclairage public LED.

Le coût total des travaux s'élève à 380 000 €.

Mettre en œuvre la transition énergétique : Saint Jean de la Ruelle s'engage

Depuis le mois de novembre la Société Orléanaise de Distribution de Chaleur (SODC) procède au raccordement d'une partie des bâtiments communaux de Saint Jean de la Ruelle à la chaufferie biomasse située dans le quartier des Groues. Cette opération permet de remplacer un certain nombre de chaufferies fonctionnant à partir d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) par des équipements vertueux alimentés avec de la biomasse.



Saint Jean de la Ruelle est aujourd'hui la 3^e commune de l'agglomération à choisir ce mode de consommation durable et à faire le choix d'y raccorder une grande partie de ses bâtiments municipaux. Sept structures sont concernées :

- **La chaufferie du complexe sportif Maurice-Millet** est en service depuis le 30 novembre.
- **Au groupe scolaire Louis-Aragon**, le basculement a été effectué le 2 décembre.
- **Au centre aquatique des Corbolottes** la dépose des 2 chaudières actuelles a été réalisée début décembre. Le basculement sur le réseau de chauffage urbain est intervenu à la fin du mois de décembre.
- **Au groupe scolaire Jean-Moulin, à la Maison de la Musique et de la Danse, à la Maison pour tous Nord** : 4 chaudières seront déposées. Le basculement est planifié en février et mars 2021.
- **La salle des fêtes** : le raccordement dans le cadre des travaux de rénovation est prévu au printemps prochain.

Ce raccordement, venant en substitution à des chaudières fonctionnant au gaz, permettra d'offrir aux habitants une chaleur produite à partir de la technique de la cogénération, pour un confort plus « vert ». La ville réduisant ainsi ces émissions de gaz à effet de serre.

Une résidence en matériaux biosourcés prochainement construite à Saint Jean de la Ruelle



Conformément aux engagements pris et pour répondre à l'urgence climatique, la ville de Saint Jean de la Ruelle continue d'engager des projets en faveur de la transition écologique. Dans ce cadre, la municipalité, représentée par Pascal Laval, adjoint en charge de l'aménagement, du développement durable et des espaces, Valloire Habitat, le groupement d'entreprises prestataires et l'architecte du projet ont signé officiellement jeudi 10 décembre le lancement des travaux de la première résidence construite en matériaux biosourcés.

Une opération d'avenir écologique et responsable

La conception de l'ensemble avec des matériaux biosourcés, structure bois et isolation paillée, permettra d'allier le confort thermique pour les locataires à la diminution de l'empreinte carbone. La livraison de la résidence est prévue pour le 2^e trimestre 2022.

AVEC MES MOUTONS,
 JE TONDS NOS ESPACES VERTS
 SANS POLLUER
 Nathalie - La Moutonte

**LA TRANSITION
 EST ENTRE
 NOS MAINS**

Assises de la
 transition écologique
 à Orléans Métropole
 DE JANVIER À AVRIL 2021

Inscrivez-vous sur transition.orleans-metropole.fr
transition@orleans-metropole.fr
[#transitionentrenosmains](https://twitter.com/transitionentrenosmains)

ORLÉANS
 MÉTROPOLE

**Cher concitoyen,
chère concitoyenne,**

Dans ce contexte compliqué, sachez que nous sommes présents, à vos côtés, pour vous accompagner et vous aider... Nous avons proposé d'agir en faveur des personnes âgées, le Maire nous a opposé une fin de non-recevoir ! Rien ne nous étonne face à un tel comportement ou l'égo et le pouvoir prime ! Le spectacle affligeant du Président de la Métropole est juste pathétique, un déni de démocratie !

Maire moins présent dans la commune comme nous le craignons, il retire à un vice-président ses délégations pour désaccord. Il l'avait fait avec Mme DAHOU qui avait osé s'opposer à lui sur des questions de santé et d'éducation en faveur des enfants, des habitants.

La restauration n'est pas en reste ! La cuisine centrale, le SIRCO, comme l'a constaté la Chambre Régionale des Comptes, est au plus mal avec une situation financière fragile, des objectifs Bio ou labellisés non atteints, que dire de la démarche du suivi de la satisfaction des usagers ?

Avec le confinement, la qualité des repas portés s'est dégradée et leur constitution n'obéit plus aux règles diététiques et sanitaires. Or, c'est bien les personnes âgées, les plus fragiles, qui devraient obtenir des attentions toutes particulières non ? Quand est-il aussi de la prise en charge du handicap ? Les moyens ne sont pas à la hauteur et nous le déplorons ! Qu'en sera-t-il au budget 2021 ?

L'inquiétude et le désarroi dues à la crise actuelle nous incite à rester mobilisés **pour vous, avec nos agents**. Nous vous souhaitons le meilleur Noël possible ; que cette nouvelle année 2021 soit réellement meilleure que celle qui s'achève. Prenez soins de vous, de vos familles.

abvsteoruellan@gmail.com

**DAHOU Kadéjat
PAROU Leila
DUPRE Alexandre
HUYGUES DES ETAGES Claude**

Une nouvelle conseillère municipale

Leila Parou, 44 ans, a pris ses fonctions de conseillère municipale d'opposition, en novembre, à la suite de la démission d'Isabelle Ferbus-Lambert.



l'info

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 novembre 2020

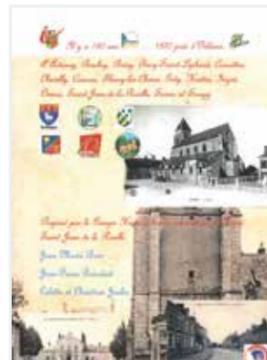


Le conseil municipal du 23 novembre 2020 a débattu les orientations budgétaires de la collectivité. La Ville a également voté plusieurs subventions exceptionnelles.

>>> SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

SINISTRÉS DES ALPES-MARITIMES. Les habitants du département des Alpes-Maritimes ont été frappés, en octobre 2020 par des intempéries meurtrières. Le Conseil Municipal a proposé d'associer les habitants de Saint Jean de la Ruelle au mouvement de solidarité nationale en attribuant une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Secours Populaire en soutien à la population sinistrée.

GROUPE D'HISTOIRE LOCALE. L'année 2020 a marqué le 150^e anniversaire de la guerre de 1870, conflit franco-prussien dont les combats se sont notamment déroulés à Saint Jean de la Ruelle. Après avoir effectué de nombreuses recherches sur cette période, le Groupe d'histoire locale intercommunal Ingré-Saint Jean de la Ruelle (GHILIIS) a réalisé un livre intitulé « Il y a 150 ans... 1870 près d'Orléans ». Soucieuse de transmettre aux jeunes générations la mémoire des événements qui se sont déroulés sur son territoire, la Ville a attribué une subvention de 1 600 € au GHILIIS. Le livre est disponible à la médiathèque Anna-Marly.



FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE DE SAINT JEAN DE LA RUELLÉ. Le club de football rassemble plus de 400 licenciés. Le soutien financier par la commune est encadré annuellement par un contrat d'objectifs ainsi que par une convention de mise à disposition des équipements municipaux utiles au club et à ses adhérents. Au fil des années, la collectivité a veillé à déterminer le plus justement le montant de l'aide versée au club, en fonction des objectifs définis sur les plans des résultats sportifs, de l'encadrement, organisationnel et financier. Considérant les efforts de gestion présentés par la direction actuelle du club, le Conseil Municipal a décidé de verser au FCO une subvention exceptionnelle de 20 000 €.

Budget 2021



ACHEVER DES PROJETS D'AMPLEUR ET LANCER DES CHANTIERS D'AVENIR

La construction du budget 2021 de la ville de Saint Jean de la Ruelle s'inscrit dans un contexte de crise économique et sociale majeure liée à la pandémie covid-19, faisant peser sur le budget communal de fortes incertitudes, aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Grâce à sa situation financière saine, la Municipalité inscrit son exercice budgétaire dans la continuité de sa stratégie financière portée tout au long de la mandature précédente qui permettront à la fois de faire aboutir des projets d'ampleur et d'envisager des chantiers d'avenir majeurs.

L'année 2021 sera ainsi à la fois marquée par l'achèvement de projets importants tels que la restructuration de la salle des fêtes, l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire pour accompagner l'installation de professionnels de santé, et par le démarrage des projets du nouveau mandat, avec en particulier l'extension et la rénovation du groupe scolaire Jean-Moulin et l'implantation d'une structure petite enfance en centre-ville.

Cette nouvelle année marquera également la réalisation de projets pour améliorer le quotidien de chacune et chacun d'entre vous. Mise en accessibilité des établissements recevant du public, requalification du centre-ville, et création d'un pôle de santé au sud de la commune autour des propositions visant à renforcer la qualité de vie des habitants.

Enfin, pour assurer la tranquillité des habitants, l'effort de sécurisation de l'espace public conduit par la municipalité depuis plusieurs années sera amplifié à partir de 2021 avec une enveloppe annuelle de 100 000 € pour consacrer la déploiement de la vidéo protection dans les zones pavillonnaires.

Le 18 décembre 2020, le Conseil Municipal de Saint Jean de la Ruelle a adopté le budget 2021 par 29 voix pour et 4 voix contre. Un budget stable de 31 519 000 €, équilibré à hauteur de 22 561 000 € en section de fonctionnement et 8 958 000 € en section d'investissement.

Une nouvelle année sans augmenter les impôts des Stéoruellans

Pour la 17^e année consécutive, les projets 2021 seront réalisés sans qu'il soit procédé à une augmentation des taux d'imposition, avec un recours à l'emprunt strictement limité grâce à un objectif d'autofinancement de 2,3 M €.

Des mesures pour maintenir un service public de qualité face à la crise sanitaire

La bonne gestion financière de la collectivité permet également de maintenir un service public de qualité malgré la crise du covid-19. Depuis mars 2020, l'ensemble des agents de la collectivité sont pleinement mobilisés pour répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous.

Tarifications

Comme l'année dernière, l'augmentation des tarifs des services municipaux sera limitée à **0.5%**, soit un niveau inférieur à l'inflation.

- Les tarifs des abonnements resteront inchangés au centre aquatique
- La politique de gratuité pour les abonnements au service de lecture publique, initiée en 2018, est poursuivie en 2021.

Ce nouvel effort en période de crise sanitaire permettra de préserver le pouvoir d'achat des familles et de répondre aux besoins de chaque habitant.



Un soutien réaffirmé au tissu associatif de la ville

Dans cette période de crise, le travail des associations est plus que jamais nécessaire pour maintenir du lien social avec les personnes les plus vulnérables. Cette année encore, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a fait le choix de renforcer son soutien financier aux associations de la commune.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : la subvention au CCAS sera majorée de 1 500 000 € afin d'assurer le fonctionnement des services publics (structures de petite enfance, réouverture de la ludothèque, relais assistantes maternelles, aides sociales diverses) et de répondre ainsi aux besoins des habitants de Saint Jean de la Ruelle, et notamment des familles et des populations vulnérables.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

278 734 € sont accordés en subventions aux associations

Dont les associations suivantes :

- | | |
|---|---|
| • Football Club Olympique – 90 000 € | • Tennis Club Saint Jean – 5 500 € |
| • Comité d'entraide du personnel – 60 000 € | • Chorale Arioso – 5 000 € |
| • Alerte Saint Jean – 38 000 € | • Judo Club – 5 000 € |
| • Ping Saint Jean 45 – 20 000 € | • Roller Olympique Club Stéoruellan – 3 800 € |
| • Club Nautique Saint Jean – 12 500 € | • Secours Populaire Français – 1 500 € |
| • Club d'Escrime Stéoruellan – 7 300 € | • Secours Catholique Français – 1 000 € |

Engager des chantiers majeurs d'avenir

La ville de Saint Jean de la Ruelle va pouvoir continuer d'investir afin d'achever les projets d'envergure et d'engager les projets du nouveau mandat.

Lancement des travaux du renouvellement urbain des Chaises



La convention de renouvellement urbain signé avec l'ANRU relative au projet de rénovation du quartier des Chaises représente un engagement total de près de 60 000 000 € répartis avec l'ensemble des partenaires du projet.

Ce projet d'envergure vise à améliorer le cadre de vie des résidents du quartier, avec la réhabilitation profonde des logements collectifs appartenant au bailleur Valloire Habitat, ainsi que le raccordement du parc social au réseau de chauffage urbain collectif.

Après les phases de concertation et de conception, le renouvellement urbain du quartier des Chaises va entrer dans sa phase travaux en 2021 avec la démolition des immeubles des 2 et 4 rue des Émeraudes. Les premières acquisitions préalables à la restructuration du centre commercial ont été réalisées par la Métropole. Les études de la création de la passerelle au dessus de la rocade sont en cours.

Préparer la restructuration du groupe scolaire Jean-Moulin (600 000 €)

Inscrit dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier des Chaises, le groupe scolaire va faire l'objet d'une totale restructuration et accueillera les activités périscolaires actuellement hébergées à la Maison pour tous Nord. Dès 2021, la phase d'étude opérationnelle et la maîtrise d'œuvre seront lancées dans la perspective de débiter le chantier fin 2022-début 2023.



Réaliser un équipement petite enfance en centre-ville (300 000 €)

Afin de répondre aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la construction d'un équipement petite enfance verra le jour en centre-ville, rue René-Cassin. Cet équipement, doté d'une capacité prévisionnelle de 30 places, se substituera à l'actuelle structure des Coquelicots. En 2021, 300 000 € sont inscrits pour le recrutement du maître d'œuvre et le lancement de la phase d'étude opérationnelle du projet. Le lancement des travaux est prévu en 2022.



Poursuivre l'effort pour l'éducation de tous (200 000 €)

La Ville a entrepris depuis quelques années d'équiper les classes primaires de vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Après un effort en 2020, 200 000 € sont inscrits au budget 2021 dans l'objectif de finaliser l'équipement de toutes les classes élémentaires de la commune.

Accompagner la pratique sportive (97 000 €)

La collectivité continuera d'investir pour moderniser et rénover ses salles de sports et ses gymnases.

- 30 000 € pour achever la rénovation des espaces gradins du gymnase des Trois-fontaines.
- 27 000 € pour moderniser les contrôles d'accès des 2 gymnases.
- 20 000 € pour des travaux de rénovation au sein des anciens vestiaires du stade Guy-Gallier.
- 20 000 € pour réaliser un diagnostic des toitures des gymnases afin de planifier les travaux à venir.



Améliorer le cadre de vie et le quotidien des Stéoruellans

► Rénover les façades de l'église Saint Jean Baptiste (330 000 €)

Des travaux de réfection et d'embellissement des façades de l'église Saint-Jean-Baptiste seront réalisés avec le soutien du Département du Loiret. Cette intervention viendra accompagner la requalification de la rue Pavard et l'aménagement de la place Stéphane-Hessel.

► Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire



Suite à l'inauguration des nouveaux locaux de la MSP Française Dolto en juillet dernier, les médecins et la municipalité ont engagé un véritable projet de santé au sein de la structure pour répondre aux besoins des habitants. La réalisation d'un étage pouvant accueillir de nouveaux professionnels en lien avec les activités médicales et paramédicales déjà exercées sera engagée en 2021. Le coût prévisionnel global de l'opération s'élève à **200 400 €** et les travaux débuteront début 2022.

► Vers un pôle de santé au sud de la commune (100 000 €)

Pour répondre aux besoins des habitants au sud de la commune, des réflexions sont en cours afin de faciliter l'installation de professionnels de santé dans le quartier sud de la commune. La ville a d'ores et déjà créé un poste de médecin dans la perspective d'un centre municipal de santé. **100 000 €** sont inscrits au budget 2021 pour continuer de mener à bien le projet.

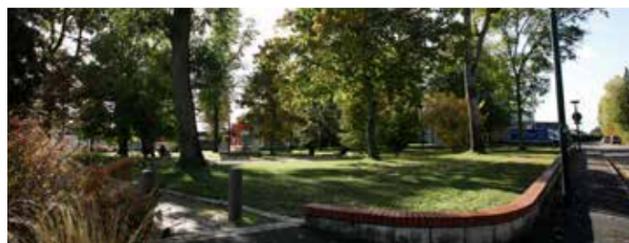
Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants par le déploiement de la vidéo-protection (100 000 €)

Un effort important de sécurisation de l'espace public est conduit par la municipalité depuis plusieurs années. Celui-ci s'est matérialisé par le développement du réseau de vidéo-protection qui comporte 35 caméras sur l'espace public fin 2020.

Cet effort sera amplifié à partir de 2021 avec une enveloppe annuelle de 100 000 € qui sera consacrée au déploiement de la vidéo protection dans les zones pavillonnaires.

► Investir dans les espaces publics communaux (60 000 €)

Afin d'améliorer les conditions de vie du plus grand nombre, la Ville poursuivra le programme d'aménagements paysagers, de valorisation des parcs, et d'installation ou de réfection des espaces de jeux extérieurs.



► La requalification du centre-ville (50 000 €)

Dans le cadre de la démarche engagée en vue de la requalification du centre-ville, la commune contribuera financièrement à hauteur de 50 000 € à l'étude de la maîtrise d'œuvre engagée par la Métropole. Le projet soumis à l'étude englobe ainsi l'axe routier structurant que représente la rue Charles-Beauhaire sur sa portion allant du pont de Tours à la rocade.

Sont inclus à l'étude :

- le réaménagement du square Jules-Ferry et du parvis de l'école Jules-Lenormand, incluant les aménagements de mise en sécurité de la sortie du Mail des Justes de France ;
- le parvis de la mairie, en intégrant une continuité avec l'impasse des Cèdres et son parking attenant ;
- le parvis de la médiathèque Anna-Marly ;
- l'interface rue Charles-Beauhaire / Parc des Dominicaines ;
- la création d'une liaison douce entre le Mail des Justes de France, face au Square Edith Piaf, et la rue de la Jeunette.

► Transférer le verger pédagogique en centre-ville

Le verger pédagogique aujourd'hui situé derrière les serres municipales sera déplacé en centre-ville.

Des opérations de voirie portées avec Orléans Métropole

- Un important programme de rénovation du parc d'activités Adelis, situé à la fois sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré vient d'être acté par la Métropole, avec une première tranche chiffrée à 4 000 000 €.
- Des aménagements de sécurité et de proximité portés par la ville seront également réalisés, à hauteur de 40 000 €.
- 20 000 € seront consacrés à la participation à l'extension du réseau électrique ENEDIS.
- 767 000 € seront consacrés, par la Métropole, à des opérations de voirie en 2021 à Saint Jean de la Ruelle.

sports



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

Rencontre avec Célien Pallot, entraîneur du Ping Saint Jean 45

Le club de tennis de table Ping Saint Jean 45 compte aujourd'hui 150 licenciés. Célien Pallot, entraîneur passionné par son métier, nous présente le club pour lequel il travaille aux côtés d'Aurélien Dumoulin, son homologue au sein de la structure.

Après un faux départ dans le milieu socioculturel, Célien décide de faire ce qu'il aime vraiment : il prend la décision de tout arrêter et passer un diplôme pour devenir éducateur de tennis de table. Depuis son plus jeune âge, Célien est un habitué du Ping-Saint Jean 45. D'abord licencié à l'âge de 6 ans, il est devenu entraîneur pour ce club auquel il est très attaché.

Face au contexte sanitaire, le club a su rebondir

Autorisé à rouvrir ses portes aux mineurs selon un protocole sanitaire strict depuis le 15 décembre, le club a dû patienter et chercher des solutions pour s'occuper et conserver la motivation de ses licenciés pendant les périodes de confinement.

Durant le premier confinement, le club a su viraliser sur ses réseaux sociaux un challenge technique bien connu des aficionados de la discipline : le double saut à la corde. Défi relevé par beaucoup d'internautes : d'abord les adhérents du club, puis des clubs métropolitains, départementaux, régionaux et enfin des grands noms du tennis de table au niveau national et international. La marque Victas, contactée par le club, a récompensé le vainqueur du challenge en lui offrant une tenue de tennis de table. La marque Joma s'est jointe au mouvement en équipant les jeunes et les filles. Une belle opération pour le club ! Lors du second confinement, le club maintenait le contact avec ses adhérents via les outils du numérique. Quelques textos, des vidéos, les éducateurs ont pu suivre à distance les entraînements confinés de leurs adhérents.

Pour 2021, des défis intergénérationnels à relever

Au quotidien, le binôme d'entraîneurs crée une planification technique et tactique des entraînements pour les compétitions. De nombreux projets animent le club pour l'année à venir :

La discipline, majoritairement masculine pourrait prendre des allures féminines au sein du club grâce à la volonté des entraîneurs d'attirer davantage d'adhérentes. Aujourd'hui, deux équipes féminines du club ont été présentées en pré-national et une équipe en Régional 1.

Récemment, une convention a été signée avec l'école élémentaire Jean-Moulin afin que le club propose des animations tennis de table sur plusieurs séances avec les scolaires dans leur salle, rue Croix-Baudu, sur les temps périscolaires. De nouvelles signatures se préparent avec d'autres écoles de la commune.

Le club, qui a récemment adhéré à l'association Adelis, souhaite entrer en contact avec les entreprises adhérentes et leur proposer l'activité tennis de table pour la pause méridienne ou lors de formations en interne.

Depuis quelques mois, le club travaille à la mise en place d'animations tennis de table au sein de l'espace intergénérationnel du Clos de la Jeunette. Un projet qui devrait se concrétiser en 2021.

Infos

Ping Saint Jean 45
 psj45@orange.fr
 77, rue Croix-Baudu 45140 Saint Jean de la Ruelle
<http://www.pingsaintjean45.fr/gd/>

COVID-19

LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE
SOUTIENT SES



RETIREZ VOTRE FORMULAIRE D'AIDE
SUR VILLE-SAINTJEANDELARUELLE.FR
OU À L'ESPACE EMPLOI-FORMATIONS
DU 4 JANVIER AU 28 FÉVRIER 2021

Contact : Espace Emploi Formations

75 rue Charles-Beauhaire, 45140 Saint Jean de la Ruelle

☎ 02 38 79 33 49 - ✉ pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr - 📱 @sjrofficiel

(du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h ; le mercredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30)

